



TYPE DE DOCUMENT : PLAQUETTE DE FORMATION

PLAQUETTE DE FORMATION - NAVPAX

Personnel servant à bord des navires à passagers

Selon module

durée

500 €

tarif PBG

16 max.

stagiaires

Version mise à jour : 2 septembre 2026

Agrément PBG

Décision n° 196/2026 du 11 mai 2026 - agrément DM/Guadeloupe/2026/007 NAVPAX, valable jusqu'au 10 mai 2027.

Modules

Encadrement des passagers	2,5 h min.
Sécurité - service direct aux passagers	2,5 h min.
Gestion de crise et comportement humain	7 h min. dont 3 h pratiques
Sécurité passagers / cargaison / intégrité coque	8 h officiers / 4 h non-officiers
Familiarisation aux situations d'urgence	2,5 h min.

Modalités

Présentiel - 16 stagiaires maximum. Le module requis dépend des fonctions exercées à bord. Enseignement théorique complété par des exercices pratiques. Évaluation sous forme de tests écrits de connaissances.

Résultats PBG

Aucune session NAVPAX organisée à ce jour. Aucun taux n'est affiché ; les résultats seront publiés après la première session.

Contact & inscription

0690 95 48 50 - contact@permisbateauxguadeloupe.fr

www.permisbateauxguadeloupe.fr

4, Centre Commercial « L'Étoile » - Le Môle Portuaire - 97110 POINTE A PITRE